



# Appel de projets 2019 Médiation du livre et des bibliothèques

Le Service des bibliothèques et des lettres (SBL) a pour mandat, entre autres, le développement des compétences de lecture et du plaisir de lire de tous les citoyens. Dans le cadre de l'Entente de développement culturel en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, trois clientèles incontournables ont été ciblées pour bénéficier d'animations autour de la lecture, du livre et des bibliothèques : les jeunes d'âge scolaire, les adolescents et les aînés.

Le Service des bibliothèques et des lettres est maintenant à la recherche de personnes ou groupes de personnes pouvant développer des animations pour ces trois clientèles. Les projets sont détaillés en annexe. Chaque personne ou groupe peut faire parvenir une offre de services pour une, deux ou trois de ces clientèles.

Nous vous invitons à faire parvenir votre projet, sous la forme d'un fichier Word ou PDF, par courriel à Chantal Vézina à <u>cvezina@ville.levis.qc.ca</u> au plus tard le 5 juillet 2019. Après réception, les projets seront étudiés par un comité composé de bibliothécaires et de l'équipe de gestion du SBL. L'évaluation et le choix des projets sera faite du 8 au 12 juillet 2019. Une réponse vous sera transmise au plus tard le 16 juillet.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Chantal Vézina en composant le 418 835-8287.

Dans l'attente de vos projets, nous vous prions d'agréer l'expression de nos cordiales salutations.

Chantal Vézina
Coordonnatrice
Service des bibliothèques et des lettres
cvezina@ville.levis.qc.ca



## Projet 1 - Visites de groupes scolaires

## Description du projet

Ce projet, en partenariat avec les écoles primaires de Lévis, vise à faire découvrir les bibliothèques aux jeunes de groupes scolaires de 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année par le biais de visites animées.

#### Objectif du projet

- Développer le goût de la lecture et le plaisir de lire chez les enfants d'âge scolaire (3e et 5e années).
- Créer ou maintenir un lien privilégié avec le livre et les bibliothèques.
- Faire connaître aux enfants les principes de base d'une bibliothèque publique.
- Faire la promotion du Service des bibliothèques auprès des parents et du personnel des écoles.

#### Principales tâches à effectuer

- Développer les activités et le matériel pour les deux groupes d'âge.
- Coordonner les rendez-vous avec les groupes scolaires et constituer un horaire des visites animées.
- Accueillir et animer des groupes dans les bibliothèques de Lévis.
- Vérifier les disponibilités et réserver les salles auprès des techniciennes responsables des différentes bibliothèques.
- Prendre les statistiques des groupes participants lors des visites.
- Produire une facture mensuelle détaillée.
- Rédiger un rapport final incluant un bilan statistique et des recommandations.

### Contenu et modalités du projet

Le projet présenté doit demeurer original, novateur et répondre aux objectifs mentionnés précédemment. La présentation envoyée doit contenir les éléments suivants :

- Description détaillée du projet de visites animées;
- Le cachet par visite animée (transport et repas inclus);
- Le cachet total relié à la coordination du projet et la prise des rendez-vous;
- Le coût éventuel d'achat de matériel relié au projet (remboursé jusqu'à concurrence de 500\$ sur présentation de facture).

### Réalisation du projet

- Les activités doivent être conçues pour des groupes de 20-25 enfants.
- Les visites doivent avoir lieu dans les locaux de la bibliothèque, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou pendant les heures de présence du personnel. Le SBL fournira les informations à cet effet.

- Les membres du personnel ne peuvent directement être associés aux visites animées. Si nécessaire, ceux-ci peuvent apporter leur aide à l'occasion mais le projet ne doit pas constituer pour eux une charge de travail supplémentaire.
- Les visites ne peuvent avoir lieu après le 13 décembre 2019.
- Le SBL fournira la liste des écoles participantes avec les coordonnées des personnes ressources.
- Les visites animées peuvent être identiques pour tous les groupes d'un même niveau.
- Le SBL ne peut garantir un nombre minimum de visites, toutefois, selon les expériences passées nous estimons qu'il sera possible de rencontrer entre 30 et 40 groupes.

#### Modalités de paiement

Le SBL procédera à la rémunération comme suit :

- Paiement mensuel sur présentation d'une facture indiquant le nombre d'animations effectuées dans le mois précédant et le nom des écoles bénéficiaires;
- Paiement pour la coordination et la prise des rendez-vous dans les trente (30) jours suivants la présentation d'une facture détaillée présentant l'état d'avancement.

## **Projet 2- Public adolescent**

### **Description du projet**

Ce projet consiste à développer une activité ludique, telle qu'un jeu d'évasion, et de déconstruire le modèle stéréotypé des bibliothèques. L'activité doit être un concept clé en main que le SBL pourra réutiliser ultérieurement.

#### Objectif du projet

- Permettre aux adolescent(e)s de créer ou maintenir un lien privilégié avec les bibliothèques.
- Faire connaître les services et les collections des bibliothèques destinés aux adolescents.
- Développer le goût de la lecture et le plaisir de lire.
- Faire la promotion du Service des bibliothèques auprès des adolescent(e)s et des parents.

#### Principales tâches à effectuer

- Soumettre un plan détaillé de l'activité pour la bibliothèque ciblée.
- Développer l'activité et le matériel.
- Accueillir et animer les groupes-test dans la bibliothèque (possibilité de groupes supplémentaires).
- Prendre les statistiques des groupes participants lors des visites.
- Rédiger le guide d'animation complet incluant l'adaptation pour une 2<sup>e</sup> bibliothèque et les canevas pour le matériel.
- Produire une facture mensuelle détaillée.

## Contenu et modalités du projet

Le projet présenté doit demeurer original, innovateur et répondre aux objectifs mentionnés précédemment. La présentation envoyée doit contenir les éléments suivants :

- Description du concept;
- Le cachet pour l'élaboration de l'activité;
- Une estimation du coût du matériel:
- Le cachet par animation.

### Réalisation du projet

- Le choix de la bibliothèque sera fait en collaboration avec l'équipe de bibliothécaires et de gestionnaires du SBL.
- Le projet doit être pensé pour pouvoir s'adapter et être réalisé dans au moins une autre bibliothèque.
- L'intégration de matériel multimédia à l'activité est possible.

- L'activité doit être conçue pour des groupes de 20-25 personnes (possibilité de faire des équipes et d'avoir plus d'un parcours).
- Les activités doivent avoir lieu durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou pendant les heures de présence du personnel. Le SBL fournira les informations à cet effet.
- Les membres du personnel ne peuvent directement être associés aux visites animées. Si nécessaire, ceux-ci peuvent apporter leur aide à l'occasion mais le projet ne doit pas constituer pour eux une charge de travail supplémentaire.
- Le projet doit être complété au plus tard le 13 décembre 2019.
- Le SBL effectuera les contacts pour les animations auprès de groupes-test.
- Le SBL pourrait offrir à la personne en charge du projet d'animer des rencontres supplémentaires à celles des groupes-test.

#### Modalités de paiement

Le SBL procédera à la rémunération comme suit :

• Paiement mensuel sur présentation d'une facture indiquant le nombre d'heures et le nombre d'animations effectuées dans le mois précédent.

## Projet 3 - Public aîné

## **Description du projet**

Ce projet consiste à développer une activité ludique, telle qu'un jeu d'évasion, sur la littérature et les bibliothèques, afin de mettre en valeur les collections et les services. L'activité doit être un concept clé en main que le SBL pourra réutiliser ultérieurement et qui peut facilement s'adapter à d'autres bibliothèques.

#### Objectif du projet

- Permettre aux aîné(e)s de créer ou maintenir un lien privilégié avec les bibliothèques, de s'approprier les lieux.
- Faire connaître les services et les collections.
- Développer ou maintenir le goût de la lecture et le plaisir de lire.

## Principales tâches à effectuer

- Soumettre un plan détaillé de l'activité pour la bibliothèque ciblée.
- Développer l'activité et le matériel.
- Accueillir et animer les groupes-test dans la bibliothèque (possibilité de groupes supplémentaires).
- Prendre les statistiques des groupes participants lors des visites.
- Rédiger guide d'animation complet incluant l'adaptation à d'autres bibliothèques du réseau et les canevas pour le matériel.
- Produire une facture mensuelle détaillée.

### Contenu et modalités du projet

Le projet présenté doit demeurer original, innovateur et répondre aux objectifs mentionnés précédemment. La présentation envoyée doit contenir les éléments suivants :

- Description du concept;
- Le cachet pour l'élaboration de l'activité;
- Une estimation du coût du matériel;
- Le cachet par animation.

### Réalisation du projet

- Le choix de la bibliothèque sera fait en collaboration avec l'équipe de bibliothécaires et de gestionnaires du SBL.
- Le projet doit être pensé pour pouvoir s'adapter et être réalisé dans au moins une autre bibliothèque.
- L'activité doit être conçue pour des groupes de 10-15 personnes (possibilité de faire des équipes).

- Les activités doivent avoir lieu durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou pendant les heures de présence du personnel. Le SBL fournira les informations à cet effet.
- Les membres du personnel ne peuvent directement être associés aux visites animées. Si nécessaire, ceux-ci peuvent apporter leur aide à l'occasion mais le projet ne doit pas constituer pour eux une charge de travail supplémentaire.
- Le projet doit être complété au plus tard le 13 décembre 2019.
- Le SBL effectuera les contacts et, s'il y a lieu, la promotion pour les animations auprès de groupes-test.
- Le SBL pourrait offrir à la personne en charge du projet d'animer des rencontres supplémentaires à celles des groupes-test selon le budget disponible et la demande.

#### Modalités de paiement

Le SBL procédera à la rémunération comme suit :

• Paiement mensuel sur présentation d'une facture indiquant le nombre d'heures et le nombre d'animations effectuées dans le mois précédent.